



PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**RAPPORT DU DIRECTEUR SUR LES ACTIVITÉS DU CENTRE  
EN 2006-2007 ET PERSPECTIVES POUR 2008**

**États financiers et rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice  
financier allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2006**

**TABLE DES MATIÈRES**

États

	Page
I. ACTIF ET PASSIF, RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2006.....	3
II. RECETTES ET DÉPENSES, ÉVOLUTION DES RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS POUR L'EXERCICE FINANCIER AYANT PRIS FIN LE 31 DÉCEMBRE 2006 .....	4
III. ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE FINANCIER AYANT PRIS FIN LE 31 DÉCEMBRE 2006 .....	5
IV. LIGNES DE CRÉDIT POUR L'EXERCICE FINANCIER AYANT PRIS FIN LE 31 DÉCEMBRE 2006 .....	6
NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE FINANCIER AYANT PRIS FIN LE 31 DÉCEMBRE 2006 .....	7
APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS ET OPINION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .....	21-22
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DU CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DE L'OIT POUR L'EXERCICE FINANCIER AYANT PRIS FIN LE 31 DÉCEMBRE 2006 .....	23



**CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DE L'OIT  
ACTIF ET PASSIF, RÉSERVES ET SOLDE DES FONDS AU  
31 DÉCEMBRE 2006  
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS**

	FONDS DE FONCTIONNEMENT		FONDS DE ROULEMENT		FONDS POUR L'AMÉLIORATION DU CAMPUS		FONDS D'INVESTISSEMENT				
	NOTES		NOTES		NOTES		NOTES				
	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005			
<b>ACTIF</b>											
ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME	3	11 830	11 217	3	2 700	2 725	3	2 107	2 248		
SOMMES À RECEVOIR	4	10 167	9 623								
MOINS PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES	4	(435)	(274)								
SOLDES INTERFONDS		7	25				9	1 280			
AUTRES AVOIRS	5	573	574		7						
VALEURS IMMOBILISÉES	6	998	941								
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>23 140</b>	<b>22 106</b>		<b>2 707</b>	<b>2 725</b>	17	<b>3 387</b>	<b>2 248</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PASSIF</b>											
PAIEMENTS OU CONTRIBUTIONS REÇUES EN AVANCE	7	4 660	5 969				17	3 387	1 945		
ENGAGEMENTS NON RÉGLÉS	8	2 213	3 709								
SOMMES À PAYER											
SOLDES INTERFONDS	9	1 280			7	25					
AUTRES SOMMES À PAYER	9	5 300	3 451				17	0	303		
AUTRE PASSIF	9	362	671								
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>13 815</b>	<b>13 800</b>		<b>7</b>	<b>25</b>		<b>3 387</b>	<b>2 248</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS</b>											
RÉSERVES D'EXPLOITATION INITIALES		8 306	8 695					0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT					2 700	2 700					
VIREMENTS (À) / PROVENANT D'AUTRES FONDS (Fonds d'investissement)			(667)								
VIREMENTS À L'INTÉRIEUR DU FONDS DE FONCTIONNEMENT			(118)								
EXCÉDENT (DÉFICIT)		1 019	396		0	0		0	0	0	0
<b>TOTAL RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS</b>	10	<b>9 325</b>	<b>8 306</b>		<b>2 700</b>	<b>2 700</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL PASSIF, RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS</b>		<b>23 140</b>	<b>22 106</b>		<b>2 707</b>	<b>2 725</b>		<b>3 387</b>	<b>2 248</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DE L'OIT  
RECETTES ET DÉPENSES, ÉVOLUTION DES RÉSERVES ET  
SOLDES DES FONDS POUR L'EXERCICE FINANCIER AYANT  
PRIS FIN LE  
31 DÉCEMBRE 2006  
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS**

	NOTES	FONDS DE FONCTIONNEMENT		FONDS DE ROULEMENT		FONDS POUR L'AMÉLIORATION DU CAMPUS		FONDS D'INVESTISSEMENT		
		2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	
<b>RECETTES</b>										
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	11	13 897	13 081			(173)	717			
AUTRES RECETTES										
ACTIVITÉS PRODUCTRICES DE RECETTES	12	26 282	23 757							
FONDS REÇUS EN VERTU D'ACCORDS INTERORGANISATIONS	12	6 784	8 469							
CRÉDITS PROVENANT D'AUTRES FONDS								10	667	
INTÉRÊTS		423	282			58	16			
AJUSTEMENTS DE CHANGE		28	51			212	(226)			
RECETTES ACCESSOIRES	13	2 344	924							
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>49 758</b>	<b>46 564</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>97</b>	<b>507</b>	<b>0</b>	<b>667</b>
<b>DÉPENSES</b>										
FRAIS FIXES	14	26 110	23 503							
FRAIS VARIABLES	15	22 720	22 766			97	507	0	667	
<b>TOTAL DÉPENSES</b>		<b>48 830</b>	<b>46 269</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>97</b>	<b>507</b>	<b>0</b>	<b>667</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES</b>		<b>928</b>	<b>295</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES	4	(236)	(189)							
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) NET DES RECETTES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES</b>	16	<b>692</b>	<b>106</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
ANNULATIONS OU ÉCONOMIES SUR ENGAGEMENTS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT		327	290							
EXCÉDENT FINANCIER / (DÉFICIT)	16	1 019	396	0	0	0	0	0	0	0
VIREMENTS (À) / PROVENANT DES RÉSERVES OU D'AUTRES FONDS (Fonds d'investissement)	10		(667)							
VIREMENTS À L'INTÉRIEUR DU FONDS DE FONCTIONNEMENT	10		(118)							
RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS EN DÉBUT D'EXERCICE		8 306	8 695	2 700	2 700	0	0	0	0	0
<b>RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>9 325</b>	<b>8 306</b>	<b>2 700</b>	<b>2 700</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DE L'OIT  
ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE FINANCIER AYANT  
PRIS FIN LE  
31 DÉCEMBRE 2006  
EN MILLIERS DE DOLLARS DES ÉTATS-UNIS

	FONDS DE FONCTIONNEMENT		FONDS DE ROULEMENT		FONDS POUR L'AMÉLIORATION DU CAMPUS		FONDS D'INVESTISSEMENT	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION</b>								
EXCÉDENT NET (DÉFICIT) DES RECETTES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES	692	106						
(AUGMENTATION) DIMINUTION DES SOMMES À RECEVOIR	(383)	(3 351)			0	1		
(AUGMENTATION) DIMINUTION DES AUTRES AVOIRS	1	(6)	(7)	0				
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES CONTRIBUTIONS OU DES PAIEMENTS REÇUS EN AVANCE	(1 309)	45			1 442	506		
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES SOMMES À PAYER	1 849	464			(303)	(382)		
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ENGAGEMENTS NON RÉGLÉS	(1 496)	731						
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES AUTRES ÉLÉMENTS DU PASSIF	(309)	462						
MOINS: INTÉRÊTS CRÉDITEURS	(423)	(282)			(58)	(16)		
PLUS: INTÉRÊTS DÉBITEURS								
AJUSTEMENTS DE CHANGE	(28)	(51)			(212)	226		
<b>RENTRÉES (SORTIES) NETTES LIÉES À L'EXPLOITATION</b>	<b>(1 406)</b>	<b>(1 882)</b>	<b>(7)</b>	<b>0</b>	<b>869</b>	<b>335</b>		<b>0</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>								
PLUS: INTÉRÊTS CRÉDITEURS	423	282			58	16		
MOINS: INTÉRÊTS DÉBITEURS								
(AUGMENTATION) DIMINUTION DES VALEURS IMMOBILISÉES	(57)	179						
AJUSTEMENTS DE CHANGE	28	51			212	(226)		
<b>RENTRÉES (SORTIES) NETTES LIÉES AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>394</b>	<b>512</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>270</b>	<b>(210)</b>		<b>0</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>								
ANNULATIONS OU ÉCONOMIES SUR ENGAGEMENTS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	327	290						
(AUGMENTATION) DIMINUTION DES SOLDES INTERFONDS À RECEVOIR	18	(18)	(18)	18	(1 280)			
(AUGMENTATION) DIMINUTION DES SOLDES INTERFONDS À PAYER	1 280							
VIREMENTS À L'INTÉRIEUR DU FONDS DE FONCTIONNEMENT	0	(118)						
VIREMENTS (À)/PROVENANT D'AUTRES RÉSERVES OU FONDS (Fonds d'investissement)	0	(667)						
<b>RENTRÉES (SORTIES) NETTES LIÉES À D'AUTRES SOURCES</b>	<b>1 625</b>	<b>(513)</b>	<b>(18)</b>	<b>18</b>	<b>(1 280)</b>	<b>0</b>		<b>0</b>
AUGMENTATION (DIMIN.) NETTE DE L'ENCAISSE ET DES DÉPÔTS À TERME	613	(1 883)	(25)	18	(141)	125		0
ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME EN DÉBUT D'EXERCICE	11 217	13 100	2 725	2 707	2 248	2 123		0
<b>ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>11 830</b>	<b>11 217</b>	<b>2 700</b>	<b>2 725</b>	<b>2 107</b>	<b>2 248</b>		<b>0</b>

**FONDS DE FONCTIONNEMENT  
LIGNES DE CRÉDIT**

**pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 2006**  
(en milliers de dollars des États-Unis)

Chap.	Poste	Titre	BUDGET 2006	SITUATION RÉELLE 2006	ÉCART BUDGÉTAIRE
		<b>RECETTES</b>			
I		<b>Contributions volontaires</b>			
	10	Organisation internationale du Travail	3 043	3 043	0
	11	Gouvernement italien	9 492	9 917	425
	12	Gouvernement français	111	118	7
	13	Ville de Turin	0	555	555
	14	Région Piémont	242	264	22
		Total contributions <i>Note 18a</i>	12 888	13 897	1 009
II		<b>Recettes propres</b>			
	20	Recettes provenant des activités de formation <i>Note 18b</i>	33 200	33 066	(134)
	21	Autres recettes	1 727	2 767	1 040
		Total recettes propres	34 927	35 833	906
		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>47 815</b>	<b>49 730</b>	<b>1 915</b>
		<b>DÉPENSES</b>			
III		<b>Frais fixes</b>			
	22	Personnel	17 491	18 213	(722)
	23	Collaborateurs extérieurs	520	361	159
	24	Bâtiments	2 242	2 572	(330)
	25	Transport et communications	672	505	167
	26	Services spécialisés	1 162	848	314
	27	Services fournis par l'OIT	218	180	38
	28	Réunions officielles	150	174	(24)
	29	Missions et frais de représentation	400	347	53
	30	Bibliothèque et ressources didactiques	55	21	34
	31	Amortissement	700	508	192
	32	Autres frais fixes	2 016	2 381	(365)
		Total frais fixes <i>Note 18c</i>	25 626	26 110	(484)
IV		<b>Frais variables</b>			
	33	Personnel temporaire	9 860	10 885	(1 025)
	34	Missions	1 313	974	339
	35	Indemnité de subsistance des participants	3 873	3 791	82
	36	Voyages des participants	2 284	2 198	86
	37	Enseignement extra-muros	164	389	(225)
	38	Livres, matériel didactique et autres fournitures	763	150	613
	39	Autres frais variables	3 643	3 730	(87)
	39a	Autres coûts liés aux autres recettes	529	603	(74)
		Total frais variables <i>Note 18d</i>	22 429	22 720	(291)
		<b>TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>48 055</b>	<b>48 830</b>	<b>(775)</b>
		<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) D'EXPLOITATION</b>	<b>(240)</b>	<b>900</b>	<b>1 140</b>
V		<b>Autres postes</b>			
	40	Provision pour créances douteuses <i>Note 4</i>		(236)	(236)
	41	Gain / (perte) de change		28	28
	42	Annulation des / économies sur les engagements de l'exercice précédent		327	327
		<b>TOTAL AUTRES POSTES</b>	<b>0</b>	<b>119</b>	<b>119</b>
		<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) FINANCIER</b>	<b>(240)</b>	<b>1 019</b>	<b>1 259</b>

---

## **NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS**

Les états financiers ont été préparés conformément au Règlement financier du Centre, selon les principes et les modalités généralement admis en la matière et ils comprennent les états suivants: ACTIF ET PASSIF, RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS, RECETTES ET DÉPENSES, ÉVOLUTION DES RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS, ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE et LIGNES DE CRÉDIT.

### **1. EXPOSÉ DES OBJECTIFS ET DES ACTIVITÉS**

Le Centre, guidé par les principes inscrits dans le préambule de la Constitution de l'Organisation internationale du Travail et dans la Déclaration de Philadelphie, a pour mission la formation au service du développement économique et social dans le respect et par la promotion des normes internationales du travail. Ses activités de formation, élaborées dans le cadre de la coopération technique du BIT, du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales, sont principalement destinées aux cadres et aux responsables des États Membres.

### **2. EXPOSÉ DES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

#### **2.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX**

Les principes comptables et le système d'information comptable appliqués au Centre reflètent les dispositions du Règlement financier, approuvé par le Conseil du Centre; ils sont conformes aux principes comptables généralement reconnus, selon la méthode de la comptabilité d'exercice adaptée, et tiennent compte, dans la mesure du possible, des normes comptables du système des Nations Unies.

#### **2.2. RÈGLES PARTICULIÈRES**

Les règles particulières suivantes ont un effet sensible sur les résultats présentés dans les états financiers.

- a) L'exercice financier du Centre correspond à l'année civile.
- b) Les états financiers du Centre sont établis suivant la méthode traditionnelle de la comptabilité au coût d'origine et ne reflètent pas les variations des prix des biens et des services.
- c) Aucune modification des procédures budgétaires et comptables n'a eu d'effet sensible sur la comparabilité des états financiers avec ceux des exercices précédents.
- d) Les recettes tirées de toutes les activités dont l'élément principal, à savoir la formation ou le conseil, s'est achevé avant la fin de l'exercice financier sont entièrement comptabilisées dans l'exercice financier en question. Dans le cas d'activités s'étalant sur plus d'un exercice financier, l'élément de revenu est enregistré dans les exercices respectifs en proportion de l'avancement de l'activité au cours de chacune des années considérées.
- e) Toutes les dépenses, y compris celles relatives aux actions de suivi susceptibles d'être menées au cours d'une période successive, afférentes aux activités

---

complétées avant la fin de l'exercice financier sont imputées ou comptabilisées au cours de cet exercice. Dans le cas d'activités s'étalant sur plus d'un exercice financier, les dépenses sont enregistrées dans la période au cours de laquelle elles ont été exécutées.

- f) Les recettes et les dépenses sont comptabilisées et présentées séparément.
- g) Les valeurs immobilisées acquises depuis juillet 1980 ont été comptabilisées à leur prix coûtant. Les achats et les cessions effectués dans une monnaie autre que le dollar des États-Unis ont été convertis en dollars des États-Unis au taux de change en vigueur aux Nations Unies à la date de la transaction. Un taux d'amortissement de 20 ou 10 pour cent par an, suivant la vie utile prévue, a été appliqué aux valeurs immobilisées. Cela constitue un écart par rapport au système de normes comptables des Nations Unies mais reflète plus précisément le coût d'utilisation de cet actif. Les contributions en espèces figurent dans les notes sur les états financiers.
- h) L'état « Actif et passif, réserves et soldes des fonds » préparé à la fin de l'exercice financier ne contient aucune provision pour les indemnités de fin de contrat dues aux fonctionnaires qui quittent le Centre, car ces indemnités sont prélevées le cas échéant sur le Fonds des indemnités de fin de contrat de l'OIT, auquel le Centre verse des cotisations mensuelles. En outre, conformément aux normes comptables des Nations Unies, le Centre ne comptabilise ni les congés non utilisés à la fin de l'exercice financier, ni la valeur actuarielle de ses obligations au titre des prestations liées à la protection de la santé du personnel après la cessation de service. Le Centre présente ces coûts potentiels dans les notes 21 et 22 des états financiers.

### **2.3. RÈGLES DE CONVERSION DES MONNAIES**

- a) Les états financiers du Centre sont exprimés en dollars des États-Unis. Les recettes et les dépenses effectuées dans une autre monnaie sont converties en dollars des États-Unis au taux de change comptable mensuel des Nations Unies en vigueur à la date de la transaction. S'agissant des états financiers, les éléments d'actif et de passif libellés en devises autres que les dollars des États-Unis sont convertis en dollars des États-Unis au taux de change comptable mensuel des Nations Unies en vigueur à la fin de l'exercice.
- b) Les pertes résultant des fluctuations monétaires sont compensées par les gains réalisés pendant le même exercice financier. À la fin de l'exercice financier, les gains nets sont portés au crédit des recettes accessoires (ajustements de change) ou les pertes nettes sont portées au débit des autres recettes.



---

## ACTIF ET PASSIF, RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS

### 3. ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME

#### *Fonds de fonctionnement*

Le total de l'encaisse et des dépôts à terme, au 31 décembre, comprend:  
(en milliers de dollars des États-Unis)

	2006	2005
Encaisses sur comptes d'avances temporaires	19	18
Comptes courants bancaires	3 663	3 965
Dépôts à terme	9 921	9 875
Sous-total	13 603	13 858
À déduire: fonds administrés pour le compte du gouvernement de l'Italie	(1 773)	(2 641)
<b>TOTAL ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME</b>	<b>11 830</b>	<b>11 217</b>

Les dépôts à terme auprès de la banque du Centre au 31 décembre 2006 s'élevaient à 9 921 188 USD, dont 3 000 000 sont échus le 10 janvier 2007, 1 421 188 sont échus le 19 janvier 2007 et 5 500 000 sont échus le 15 février 2006.

Le Centre détient également 229 000 USD (2005: 630 000 USD) de fonds sur des comptes bancaires d'opérations courantes provenant de fonds du gouvernement italien et destinés à payer les dépenses liées à des projets arrivées à échéance.

#### *Fonds de roulement*

Le total de l'encaisse et des dépôts à terme, au 31 décembre, comprend:  
(en milliers de dollars des États-Unis)

	2006	2005
Comptes courants bancaires	0	25
Dépôts à terme	2 700	2 700
<b>TOTAL ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME</b>	<b>2 700</b>	<b>2 725</b>

Le fonds de roulement a été créé afin d'assurer au Centre la liquidité suffisante pour faire face à ses échéances financières dans le cadre de son activité courante.

Les dépôts à terme auprès de la banque du Centre s'élevaient à 2 700 000 USD au 31 décembre 2006 et sont échus le 15 février 2007.

#### *Fonds pour l'amélioration du campus*

Le total de l'encaisse et des dépôts à terme au 31 décembre 2006 représente le solde du compte courant bancaire de 101 556 EUR, équivalant à 133 626 USD, et un dépôt à

---

terme auprès de la banque du Centre d'un montant de 1 500 000 EUR (1 973 684 USD), qui est échu le 22 janvier 2007.

#### 4. SOMMES À RECEVOIR

##### *Fonds de fonctionnement*

Le total des sommes à recevoir, au 31 décembre, comprend:  
(en milliers de dollars des États-Unis)

	2006	2005
Sommes et produits à recevoir	10 031	9 451
Moins: provision pour créances douteuses	(435)	(274)
Sommes à recevoir net	9 596	9 177
Autres sommes à recevoir	136	172
<b>TOTAL NET SOMMES À RECEVOIR</b>	<b>9 732</b>	<b>9 349</b>

Le Centre a établi des provisions pour créances douteuses d'un montant total de 435 000 USD (contre 274 000 USD en 2005) en fin d'année. Il a couvert 50 pour cent de la valeur des dettes en suspens depuis plus d'un an et 100 pour cent de la valeur de la totalité des dettes en suspens depuis plus de deux ans. Au cours de l'année, le Centre a passé par profits et pertes un montant de 84 000 USD en suspens depuis plus de trois ans prises en charge au cours des années précédentes, ce qui l'a conduit à augmenter le montant des provisions pour créances douteuses de 236 000 USD.

Les autres sommes à recevoir comprennent le solde net de 123 000 USD que le Centre doit recevoir de l'OIT (2005: 400 000 USD dus à l'OIT) après la mise au crédit d'une contribution additionnelle de 1 050 000 USD pour répondre aux exigences du Règlement financier en matière d'indemnités de cessation de service.

L'article 13 du Règlement financier stipule en effet que « le Directeur fait figurer dans le projet de budget pour chaque exercice une provision suffisante qui sera versée au Fonds des indemnités pour fin de contrat du BIT afin de couvrir les indemnités en cas de cessation de service accumulées par le personnel au titre du Statut du personnel du Centre. »

Le Centre contribue à ce fond au taux de 6 pour cent des coûts salariaux pour les catégories professionnelle et supérieures et de 7,5 pour cent pour la catégorie des services généraux.

Les sommes nécessaires pour couvrir les pensions en 2007 sont estimées à 2 478 000 USD. Le montant disponible à l'intérieur du fonds géré par l'OIT pour répondre à ces obligations était de 628 000 USD fin 2006. Avec les contributions estimées de 2007 (800 000 USD), cela laisse un déficit de 1 050 000 USD à couvrir avec cette contribution.

---

## 5. AUTRES AVOIRS

Le total des autres avoirs, au 31 décembre, comprend:  
(en milliers de dollars des États-Unis)

	2006	2005
Stock de matériel fongible	458	380
Moins: provision pour obsolescence	(58)	(58)
<u>Sous-total</u>	400	322
Dépenses anticipées et autres avances	173	252
<b>TOTAL AUTRES AVOIRS</b>	<b>573</b>	<b>574</b>

Le stock de matériel fongible inclut les publications en vente et le matériel didactique et autres biens fongibles destinés à être vendus ou utilisés à l'intérieur du Centre. Le stock est présenté dans les états financiers au plus bas de son coût d'acquisition et de sa valeur de marché. Une provision pour obsolescence a été défalquée du coût initial.

Les dépenses anticipées et les autres avances sont essentiellement constituées par les primes d'assurance et les avances sur les frais d'études qui sont versées aux fonctionnaires du Centre.

## 6. VALEURS IMMOBILISÉES

### *Valeurs immobilisées*

(en milliers de dollars des États-Unis)

	Véhicules et équipement de bureau	Systèmes d'information	Matériel divers et mobilier	TOTAL
COÛT AU 1.1.2006	952	1 791	1 334	4 077
Ajouts en 2006	195	341	29	565
Cessions	(81)	0	(608)	(689)
COÛT AU 31.12.2006	1 066	2 132	755	3 953
AMORTISSEMENT AU 1.1.2006	692	1 159	1 285	3 136
Amortissement en 2006	141	324	43	508
Cessions	(81)	0	(608)	(689)
AMORTISSEMENT AU 31.12.2006	752	1 483	720	2 955
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31.12.2006	314	649	35	998

Les provisions pour amortissement des valeurs immobilisées sont calculées sur la base d'un taux annuel constant de 20 ou 10 pour cent suivant la durée de vie utile de ces valeurs. En règle générale, la durée de vie utile des véhicules, de l'équipement de bureau et des systèmes informatiques est estimée à cinq ans, et celle du matériel divers et du mobilier à dix ans.

## 7. PAIEMENTS OU CONTRIBUTIONS REÇUS D'AVANCE

Le montant de 4 660 000 USD (5 969 000 USD en 2005) est constitué essentiellement par les contributions destinées aux activités de formation futures. Les principales contributions reçues d'avance sont celles du ministère italien des Affaires étrangères pour le Projet Palestine et du ministère bulgare des Affaires étrangères pour le renforcement des capacités institutionnelles.

## 8. ENGAGEMENTS NON RÉGLÉS

Le montant de 2 213 000 USD (3 709 000 USD en 2005) se rapporte à des dépenses, encore à facturer, effectuées pour diverses activités telles que des cours et des services consultatifs, ainsi que des charges à payer concernant les frais fixes accumulés. Conformément à la note 2.2.e, les dépenses liées aux activités s'étalant sur plus d'un exercice financier sont enregistrées dans la période au cours de laquelle elles ont été encourues.

---

## 9. AUTRES SOMMES À PAYER ET AUTRES ENGAGEMENTS

Le solde interfonds de 1 280 000 USD représente les sommes dues par le fonds de fonctionnement au fonds pour l'amélioration du campus reçues en décembre 2006 et transférées en 2007.

Le montant de 5 300 000 USD des autres sommes à payer (3 451 000 USD en 2005) représente les montants dus aux fournisseurs au titre de biens et services déjà reçus.

Les autres engagements de 362 000 USD (671 000 USD en 2005) concernent essentiellement des sommes transférées par les fonds du gouvernement italien pour couvrir des dépenses liées à des projets et arrivées à échéance.

## 10. RÉSERVE GÉNÉRALE

La réserve générale représente le principal fonds de fonctionnement du Centre. Son évolution figure ci-dessous:

(en milliers de dollars des États-Unis)

	2006	2005
Solde initial au 1 <sup>er</sup> janvier	8 306	8 695
Excédent pour l'année (net de la réserve spéciale)	219	396
Réserve spéciale (voir note 16)	800	
Moins: transfert au fonds d'investissement	0	(667)
Moins: coûts de pensions INPS approuvés lors de la 65 <sup>e</sup> session du Conseil du Centre	0	(118)
<b>Solde du fonds au 31 décembre</b>	<b>9 325</b>	<b>8 306</b>

Le Centre estime qu'au cours des années à venir, il pourra encore être appelé à payer un montant de 128 000 USD au titre de coûts de pensions de l'Istituto Nazionale della Previdenza Sociale (INPS).

---

RECETTES ET DÉPENSES, ÉVOLUTION DES RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS

**11. RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**

***Fonds de fonctionnement***

Les recettes provenant des contributions volontaires pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 2006 comprennent:  
(en milliers de dollars des États-Unis)

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL	3 043	2 937
GOUVERNEMENT ITALIEN	9 917	9 708
GOUVERNEMENT FRANÇAIS	118	119
VILLE DE TURIN	555	73
RÉGION DU PIÉMONT	264	244
<b>TOTAL</b>	<b>13 897</b>	<b>13 081</b>

- a) La contribution de l'OIT de 3 043 000 USD constitue la moitié de la contribution approuvée pour la période biennale 2006-2007, qui s'élève à 6 086 000 USD.
- b) La contribution du gouvernement italien au Centre en 2006 s'est montée à 7 850 000 EUR (7 850 000 EUR en 2005), pour une contre-valeur de 9 917 000 USD au taux de change en vigueur à la date de réception.
- c) Le gouvernement français a apportée une contribution de 92 000 EUR (92 000 EUR en 2005), pour une contre-valeur de 118 000 USD au taux de change en vigueur à la date de réception.
- d) La Ville de Turin a apporté une contribution de 500 000 EUR, pour une contre-valeur de 636 000 USD au taux de change en vigueur à la date de réception, afin de couvrir les frais d'entretien, conformément aux accords signés par la Ville et l'OIT. Sur les 636 000 USD, 555 000 ont été versés en 2006, le solde de 81 000 USD étant reporté à 2007 pour couvrir des dépenses futures.
- e) La région Piémont a apporté une contribution de 200 000 EUR (200 000 EUR en 2005), pour une contre-valeur de 264 000 USD au taux de change en vigueur à la date de réception.

**12. RECETTES PROVENANT D'ACTIVITÉS DE FORMATION PRODUCTRICES DE RECETTES, DE FONDS REÇUS EN VERTU D'ACCORDS INTERORGANISATIONS ET DE CRÉDITS PROVENANT D'AUTRES FONDS**

***Fonds de fonctionnement***

(en milliers de dollars des États-Unis)

<b>ACTIVITÉS DE FORMATION PRODUCTRICES DE RECETTES</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
GOUVERNEMENT DE L'ITALIE (contribution volontaire)	8 487	7 896
GOUVERNEMENT DE L'ITALIE (autres)	3 205	5 244
UNION EUROPÉENNE (dont Commission européenne, Fondation européenne pour la formation et Fonds social européen)	4 242	3 002
BAILLEURS BILATÉRAUX / FONDS FIDUCIAIRES DIRECTS	8 536	6 777
AUTRES INSTITUTIONS MULTILATÉRALES	1 812	838
<b>TOTAL ACTIVITÉS PRODUCTRICES DE RECETTES</b>	<b>26 282</b>	<b>23 757</b>
<b>FONDS REÇUS EN VERTU D'ACCORDS INTERORGANISATIONS</b>		
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL – BUDGET ORDINAIRE	2 842	3 053
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL – AUTRES	1 589	2 902
BANQUE MONDIALE	1 010	1 334
AUTRES INSTITUTIONS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES	1 343	1 180
<b>TOTAL INTERORGANISATIONS</b>	<b>6 784</b>	<b>8 469</b>
<b>TOTAL recettes provenant des activités de formation</b>	<b>33 066</b>	<b>32 226</b>

Parmi les recettes provenant d'autres institutions multilatérales figure le montant de 132 400 EUR, équivalant à 168 900 USD (2005: 211 000 EUR, équivalent à 255 000 USD) reçus de la Compagnia di Sanpaolo, qui est une organisation indépendante de la banque du Centre, la banque Intesa Sanpaolo, pour des activités de formation spécifiques.

---

### 13. RECETTES ACCESSOIRES

Les recettes accessoires comprennent:  
(en milliers de dollars des États-Unis)

	2006	2005
Activités et services non liés à la formation	1 127	788
Jeux olympiques d'hiver 2006	923	0
Recettes diverses	294	136
<b>TOTAL RECETTES ACCESSOIRES</b>	<b>2 344</b>	<b>924</b>

Les recettes relatives aux activités et services non liés à la formation proviennent essentiellement des loyers, des contributions aux frais du Centre de la part des fournisseurs sous contrat ainsi que de l'École des cadres du système des Nations Unies, des cours de langues et de l'hébergement de visiteurs payants.

Les recettes liées aux Jeux olympiques d'hiver 2006 concernent les montants reçus du TOROC pour la période pendant laquelle le Centre a accueilli un village des médias.

### 14. FRAIS FIXES

Les frais fixes se sont élevés à 2 607 000 USD de plus qu'en 2005, soit 11,1 pour cent, principalement à cause à une charge additionnelle de 1 050 000 USD pour couvrir les indemnités de cessation de service (voir note 4) et de la dévaluation du dollar des États-Unis, qui s'est répercutée sur toutes les dépenses libellées en euros. Les salaires se sont élevés à un montant supérieur de 627 000 USD (hors provision précitée de 1 050 000 USD) à ceux de l'année précédente, essentiellement à cause d'une hausse de 12,16% pour la catégorie des services généraux. Les coûts de construction ont été d'un montant supérieur de 736 000 USD à celui de l'année précédente) en raison de la réalisation d'un plus grand nombre de travaux d'entretien à la suite de la réception d'une contribution de 500 000 EUR versée à cette fin par la Ville de Turin (voir note 11d).

### 15. FRAIS VARIABLES

Les frais variables ont été semblables à ceux de 2005, et ce en dépit d'une augmentation des recettes générées par les activités de formation.

### 16. EXCÉDENT NET DES RECETTES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES

L'excédent net des recettes par rapport aux dépenses de 692 000 USD (106 000 USD en 2005) a été accru par des annulations ou des économies sur les engagements de l'exercice précédent s'élevant à 327 000 USD (290 000 USD en 2005). Il en a résulté un excédent de 1 019 000 USD.

Conformément à l'article 7, paragraphe 4 du Règlement financier du Centre, le Directeur a décidé de dégager pour les exercices 2008 et 2009 un montant de 800 000 USD pour financer deux postes P4, ainsi que les dépenses d'exploitation connexes, afin de développer et promouvoir les activités dans les domaines suivants: a) Emploi et développement des compétences, et b) Migration, travail forcé et traite des êtres humains. Ces coûts seront inscrits dans les budgets respectifs. Le solde de 219 000 USD a été transféré à la réserve générale (voir note 10).



---

## 17. FONDS POUR L'AMÉLIORATION DU CAMPUS

En décembre 2002, le gouvernement italien a apporté au Centre une contribution initiale extraordinaire de 516 000 EUR (512 000 USD à cette date) pour financer les travaux urgents de mise aux normes de sécurité des bâtiments.

En 2004, 2005 et 2006, les fonds ci-dessous ont été accordés afin de permettre la mise aux normes de sécurité des bâtiments et de financer les dépenses extraordinaires liées à la rénovation des structures hôtelières destinées à accueillir un village des médias pendant les Jeux olympiques d'hiver 2006:

Date de réception des fonds	Origine des fonds	Montant en euros
1 <sup>er</sup> décembre 2002	Gouvernement italien	516 500
7 décembre 2004	Gouvernement italien	569 500
27 janvier 2004	Compagnia di Sanpaolo	25 000
16 septembre 2004	Région Piémont	1 000 000
4 novembre 2004	Sanpaolo IMI S.p.A.	83 600
6 septembre 2005	Région Piémont	1 000 000
1 <sup>er</sup> octobre 2006	Région Piémont	1 000 000

En 2006, 97 000 USD ont été consacrés à des améliorations du campus, ce qui amène le coût du projet depuis son lancement à 2 025 000 USD. Les dépenses incluent la construction du bâtiment d'accueil temporaire et du mobilier et des équipements destinés aux nouvelles chambres d'hôtel et aux parties communes, aux honoraires de l'architecte chargé de la surveillance des travaux et au nettoyage final des infrastructures hôtelières à la fin des travaux.

Ce fonds présente des chiffres négatifs parce que les gains de change sur l'encaisse et les dépôts à terme importants sont supérieurs aux dépenses réelles exprimées en dollars des États-Unis.

Le solde disponible de 3 387 000 USD sera utilisé au cours des prochaines années.

## LIGNES DE CRÉDIT

### 18. LIGNES DE CRÉDIT

#### *Fonds de fonctionnement*

##### **a) Contributions volontaires**

La contribution du gouvernement italien s'est montée à 7 850 000 EUR, comme prévu au budget. L'excédent de 425 000 USD a été entièrement imputable aux différences de change.

Le gouvernement français a versé une contribution de 92 000 EUR, comme prévu au budget. L'excédent de 7 000 USD a été entièrement imputable à des différences de change.

---

La région Piémont a versé une contribution de 200 000 EUR, comme prévu au budget. L'excédent de 22 000 USD a été entièrement imputable à des différences de change.

La Ville de Turin a versé une contribution non inscrite de 500 000 EUR pour financer de gros travaux d'entretien, conformément à l'accord conclu entre la Ville et l'OIT.

## b) Recettes propres

(en milliers de dollars des États-Unis)

	<b>Budget 2006</b>	<b>Recettes réelles 2006</b>	<b>Écart budgétaire</b>
Formation en groupe et services consultatifs	31 430	31 620	190
Publications	1 770	1 446	(324)
<b>TOTAL DES RECETTES PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FORMATION</b>	<b>33 200</b>	<b>33 066</b>	<b>(134)</b>

Les recettes totales provenant des activités de formation ont été conformes aux prévisions.

Les recettes accessoires ont été favorablement affectées par les paiements reçus du TOROC pour l'utilisation du Centre en tant que village des médias pendant les Jeux olympiques d'hiver 2006 (voir note 13).

## c) Frais fixes

Les frais fixes ont été supérieurs de 484 000 USD au budget (inférieurs de 530 000 USD en 2005) en raison de la contribution additionnelle de 1 050 000 USD pour les indemnités de cessation de service (voir note 4). Cette hausse a été partiellement compensée par une réduction des coûts salariaux résultant du gel d'un certain nombre de postes, par l'efficacité du contrôle des coûts sur toutes les dépenses générales et par des charges d'amortissement inférieures aux prévisions budgétaires du fait que des acquisitions de biens de capital fixe n'ont pas été effectuées.

## d) Frais variables

Il convient de rappeler que les frais variables du Centre sont exclusivement liés à la mise en œuvre d'activités spécifiques. Le programme évolue au cours de l'exercice budgétaire conformément au financement disponible. Le niveau de ces frais lui-même évolue donc en fonction du programme d'activités, de même qu'il est sujet à des variations résultant de la diversité des facteurs de coûts associés à l'exécution des activités du Centre, y compris les variations des taux de change.

Les frais variables ont été conformes aux prévisions.

## **19. ENGAGEMENTS FUTURS**

Au 31 décembre 2006, le Centre avait des engagements futurs au titre du fonds de fonctionnement pour l'achat de biens de capital fixe d'un montant de 107 000 USD.

## **20. CONGÉS ACCUMULÉS ET INDEMNITÉS DE CESSATION DE SERVICE**

Le Centre, conformément aux normes comptables des Nations Unies, ne comptabilise ni les congés non utilisés à la fin de l'exercice financier ni les indemnités de cessation de service qui seraient dus au personnel. Le passif correspondant aux congés accumulés au 31 décembre 2006 est estimé à 2 419 000 USD (2 296 000 USD en 2005) et celui correspondant aux indemnités de fin d'emploi à 10 696 000 USD (9 048 000 USD en 2005).

## **21. PROTECTION DE LA SANTÉ DU PERSONNEL APRÈS LA CESSATION DE SERVICE**

Les fonctionnaires partant à la retraite ont le droit, à certaines conditions, de poursuivre leur affiliation à la CAPS (Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel) en versant une cotisation annuelle de 2,8 pour cent du montant total des prestations de pension qu'ils perçoivent. La CAPS n'a pas suffisamment de fonds propres provenant des cotisations et une évaluation actuarielle effectuée au 31 décembre 2005 a estimé à 30 166 000 dollars des États-Unis les obligations du Centre au titre des prestations liées à la protection de la santé du personnel après la cessation de service. Aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre, conformément à la pratique comptable des Nations Unies.

## **22. CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES (CCPPNU)**

Le Centre international de formation de l'OIT est une organisation affiliée à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies qui a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies afin d'assurer des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité et des prestations connexes. La Caisse des pensions est un régime de prestations définies à capitalisation. L'engagement financier de l'organisation envers la CCPPNU consiste en sa contribution obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies, de même que sa participation financière éventuelle en vue de combler tout déficit actuariel, en vertu de l'article 26 des statuts de la Caisse. Un tel paiement n'est requis qu'au cas où l'Assemblée générale des Nations Unies invoquerait les dispositions de l'article 26, si, à la suite d'une évaluation actuarielle, il s'avérait nécessaire de combler un déficit à la date de l'évaluation. Lors de la rédaction de ce rapport, l'Assemblée générale des Nations Unies n'a pas invoqué ces dispositions.

## **23. FONDS DE RÉINSTALLATION DU CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE DES NATIONS UNIES SUR LA CRIMINALITÉ ET LA JUSTICE**

L'UNICRI a été transféré de Rome à Turin en 2000. Le Centre a assuré la gestion, pour le compte de l'UNICRI, des fonds nécessaires pour couvrir les coûts de la délocalisation de Rome et de la restructuration du pavillon qu'il occupe actuellement. Au 31 décembre 2006, le Centre détenait un solde de 51 000 EUR pour le compte de l'UNICRI (51 000 EUR en 2005). Au cours de l'année 2006, rien n'a été consacré à la rénovation.

---

## **24. CONTRIBUTIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES (NON VÉRIFIÉES)**

L'OIT a apporté gracieusement 7 mois/travail (23 mois/travail en 2005).

Le gouvernement français a apporté gracieusement 15 mois/travail (24 mois/travail en 2005).

Le terrain et les bâtiments sont loués par la Ville de Turin pour une somme symbolique; la valeur du terrain et des bâtiments n'est pas connue.

Entre 2003 et 2006, les pavillons U Thant, F, G et H ont été rénovés et remeublés de sorte à pouvoir servir de village des médias pendant les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2006. Le coût total de quelque 17 millions d'euros a été pris en charge par le Comité organisateur, la Ville de Turin et d'autres bailleurs de fonds.

---

## **APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Les états suivants: Actif et passif, Réserves et soldes des fonds (État I), Recettes et dépenses, Évolution des réserves et soldes des fonds (État II), Évolution de la situation financière (État III), Lignes de crédit (État IV), et les Notes sur les états financiers (Notes 1 à 24) sont approuvés.

« Pour autant que le Directeur sache, il n'y a pas d'informations pertinentes pour l'audit dont les vérificateurs externes des comptes du Centre n'est pas au courant, et il a pris toutes les mesures nécessaires pour se mettre au courant de ces informations et s'assurer que les vérificateurs externes des comptes étaient au courant de ces informations. »

(signé)

François Eyraud  
Directeur exécutif  
Centre de Turin

(signé)

Peter S. Jones  
Trésorier et chef des Services financiers

---

## OPINION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### **Au Conseil du Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail**

J'ai procédé à la vérification des états financiers ci-joints, comprenant les États I à IV et les Notes 1 à 23, du Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail pour l'exercice financier qui s'est achevé le 31 décembre 2005.

### **Responsabilités respectives**

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Directeur, comme il est exposé au Chapitre V des Règles de gestion financière. La responsabilité qui m'incombe consiste à exprimer mon opinion sur ces états financiers sur la base de la vérification que j'ai effectuée conformément au Chapitre VIII des Règles de gestion financière.

### **Les bases de mon opinion**

J'ai vérifié les comptes du Centre conformément aux normes comptables communes du Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique, ainsi qu'aux normes comptables internationales. Selon ces normes, je suis tenu de préparer et d'exécuter cette vérification afin d'obtenir des assurances suffisantes sur le fait de savoir si les états financiers sont exempts d'inexactitudes matérielles. Une vérification des comptes inclut l'examen, sur la base de tests, et selon ce que le vérificateur considère comme nécessaire dans les conditions données, des éléments d'appréciation présentés à l'appui des sommes et des données figurant dans les états financiers. Elle comporte également l'évaluation des principes comptables utilisés et des prévisions importantes formulées par le Directeur du Centre, ainsi que l'évaluation de la présentation globale des états financiers. Je considère que ma vérification constitue une base suffisante pour former mon opinion.

### **Opinion du commissaire aux comptes**

Selon mon opinion, ces états financiers reflètent fidèlement, sous tous ses aspects importants, la situation financière au 31 décembre 2006 et les résultats des opérations et des mouvements de trésorerie pour l'exercice qui s'est achevé à cette date concernant la politique comptable du Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail telle qu'elle est exposée dans la note 2 des états financiers.

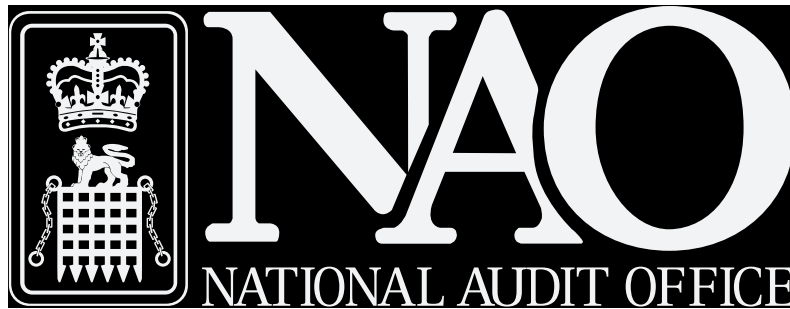
En outre, selon mon opinion, les transactions du Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail, sur lesquelles j'ai effectué des tests dans le cadre de ma vérification, ont, sous tous leurs aspects importants, été conformes aux Règles de gestion financière et à la législation en vigueur.

Conformément aux articles 25 à 28 des Règles de gestion financière et aux Mandats additionnels régissant la vérification externe des comptes qui y sont annexées, j'ai également produit un rapport exhaustif sur ma vérification des états financiers du Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail.

(signé)

Sir John Bourn  
Contrôleur et vérificateur général, Royaume-Uni  
commissaire aux comptes

National Audit Office  
Londres, octobre 2007



***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
POUR L'EXERCICE AYANT PRIS FIN  
LE 31 DÉCEMBRE 2006***

<i>Table des chapitres:</i>	
	Paragraphe
<b>Un résumé analytique</b>	1 - 13
<b>Les conclusions détaillées</b>	14-23
Les questions financières	
<b>Les questions de gestion</b>	
La mise à jour du progiciel Oracle Financials	24-42
La gestion des risques au Centre	43-60
L'héritage des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2006	61-68
<b>La suite donnée aux recommandations antérieures</b>	69-71
<b>Remerciements</b>	72
<b>Portée et méthode de la vérification</b>	Annexe I

---

## UN RÉSUMÉ ANALYTIQUE

- *Une opinion sans réserves sur les états financiers pour 2006;*
- *Recommandations pour l'amélioration de la gestion financière et de la gestion des projets;*
- *Propositions pour le renforcement du contrôle de la gestion; et*
- *Une recommandation concernant le contrôle des dépenses énergétiques.*

### Les résultats globaux de la vérification

1. Ma vérification ayant donné des résultats satisfaisants et n'ayant révélé ni lacunes ni erreurs jugées importantes au regard de l'exactitude, de la complétude et de la validité des états financiers dans leur ensemble, j'ai approuvé sans réserve les états financiers du Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail (le Centre) pour 2006.
2. J'ai vérifié les comptes du Centre conformément aux articles 25 à 28 du Règlement financier et aux normes comptables communes du Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique, ainsi qu'aux normes comptables internationales. L'approche que j'ai adoptée pour cette vérification se trouve résumée dans l'Annexe 1.
3. En complément de ma vérification des états financiers, j'ai formulé un certain nombre d'observations sur des questions financières et de gestion qui résultent du travail de vérification effectué au Centre.

### Les questions financières

4. Mon rapport attire l'attention sur un certain nombre de domaines dans lesquels je considère qu'il serait possible de poursuivre l'amélioration de la gestion financière du Centre. Comme je l'ai indiqué dans mon rapport de l'année dernière, la dépendance de la



---

production des états financiers par rapport au Trésorier demeure excessive, et j'encourage le Centre à impliquer davantage de personnel dans la préparation de ces états financiers, avec l'objectif de les produire de manière plus opportune. J'ai reçu les avant-projets d'états financiers de 2006, ainsi que les pièces justificatives, à la mi-juillet, soit environ sept mois après la clôture de l'exercice. La participation d'un personnel plus nombreux aiderait à faciliter une préparation plus rapide des états financiers et permettrait au Trésorier d'entreprendre l'examen des comptes provisoires avant la vérification.

5. J'ai observé l'existence d'une latitude pour poursuivre l'amélioration du contrôle financier grâce à la préparation d'une information régulière de haut niveau sur la gestion financière et d'un budget de haut niveau plus détaillé, afin de faciliter un examen et une analyse réguliers des variations budgétaires en cours d'année. Ces améliorations auraient pour effet de renforcer la responsabilisation et de sensibiliser les administrateurs aux performances financières de l'ensemble du Centre tout au long de l'année.
6. Dans mes rapports des deux années précédentes, j'ai cerné certaines faiblesses dans les arrangements de vérification interne du Centre, assurée par l'unité de vérification interne de l'OIT. En 2006, cette unité a procédé à un seul examen et a émis quatre recommandations importantes concernant le renforcement du contrôle financier interne du Centre. Je considère que les résultats du travail de l'unité de vérification interne indiquent que le niveau de l'activité de vérification interne demeure insuffisant pour apporter au Directeur des assurances appropriées sur le fonctionnement des contrôles.

### **L'amélioration du principal système comptable informatique**

7. Le Centre consacre une somme nette de quelque 596 000 dollars des États-Unis à la mise à jour du système comptable Oracle Financials. L'examen des faits nouveaux auquel j'ai procédé a confirmé qu'il était nécessaire de prendre des mesures pour améliorer ou remplacer le système, mais la justification économique de son actualisation n'a pas été appuyée par une analyse coûts-avantages des solutions de remplacement crédibles visant à assurer la meilleure rentabilité aux investissements du Centre.
8. L'examen du processus de gestion de l'amélioration suivi par le Centre a révélé que des procédures normales et systématiques de gestion de projets telles que PRINCE2 n'étaient pas utilisées. Ces procédures ont été élaborées pour aider les gestionnaires à exécuter des projets complexes et pour faciliter à la haute direction les tâches de surveillance et d'examen. S'il faut reconnaître que l'exécution du projet est prévue pour le début de

---

l'année 2008, il eût été approprié, dans le cas présent, d'adopter un cadre de gestion du projet plus consistant, sans lequel la réalisation des résultats attendus risque d'être menacée.

### **La gestion des risques au Centre**

9. En novembre 2006, la presse italienne a publié le premier d'une série d'articles évoquant d'éventuelles irrégularités financières dans l'utilisation des fonds gérés par le Centre. Ces allégations ont fait l'objet d'une enquête menée par l'unité de vérification interne. Bien que cette dernière ait constaté des déficiences dans la gestion du projet, elle a conclu que ces allégations n'étaient pas crédibles.
10. Les déficiences en matière de gestion de projet décelées par la vérification interne étaient en concordance avec d'autres indications de faiblesses dans les contrôles que j'ai relevées dans ce rapport et dans des rapports antérieurs. Parmi les thèmes récurrents figurent la nécessité d'améliorer les processus de gestion des risques et la surveillance de la gestion.
11. Dans l'examen des changements à mettre en œuvre, le Centre et le Conseil pourront prendre en considération le débat général relatif aux arrangements en matière de gouvernance qui a lieu actuellement au sein des Nations Unies. Parmi les questions examinées figurent le cadre de responsabilisation de la direction générale et la gestion des risques. La réponse apportée par le Directeur aux problèmes soulevés par le rapport de vérification interne fournit au Centre une occasion idéale de réexaminer les arrangements en matière de gouvernance et de veiller à ce qu'ils correspondent aux meilleures pratiques émergentes appropriées aux besoins économiques du Centre.

### **L'héritage des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2006**

12. La ville de Turin a accueilli les XX<sup>e</sup> Jeux olympiques d'hiver et les VI<sup>e</sup> Jeux paralympiques d'hiver en février et mars 2006. Au titre de sa contribution aux Jeux, le Centre a fait office de village des médias. En prévision de ce rôle, quatre pavillons ont été rénovés et remeublés. Le coût total de l'opération, soit plus de 23,1 millions de dollars des États-Unis, a été assumé par le Comité organisateur des Jeux olympiques de Turin, la Ville de Turin et d'autres bailleurs de fonds.
13. La rénovation des pavillons a inclus le remplacement des ouvrants, qui devrait réduire le gain de chaleur pendant l'été et la perte de chaleur en hiver, ce qui permettrait de réduire

---

les factures énergétiques et le bilan carbone du Centre. Ces avantages donnent au Centre l'occasion de contrôler les dépenses énergétiques afin de déterminer si des économies supplémentaires seraient envisageables.

---

# LES CONCLUSIONS DÉTAILLÉES DU RAPPORT

## Section 1. Les questions financières

- *Examen des résultats financiers du Centre;*
- *Améliorer les délais de préparation et l'examen des états financiers;*
- *Trois secteurs dans lesquels le contrôle financier devrait être renforcé; et*
- *La nécessité d'une plus grande implication de la vérification interne dans la surveillance des opérations du Centre.*

### Les résultats financiers

14. Les états financiers montrent un excédent net d'exploitation dépassant 1 million de dollars des États-Unis pour 2006, contre un excédent de 0,4 million de dollars en 2005. Les résultats financiers de l'année reflètent une forte croissance des recettes, qui ont augmenté d'un montant proche de 3,2 millions de dollars, soit 6,8 pour cent. Cette augmentation inclut plus de 0,9 million de dollars provenant de l'accueil d'un village des médias sur le campus au cours des Jeux olympiques d'hiver 2006. Cette augmentation des recettes a été contrebalancée par une augmentation des coûts de quelque 2,5 millions de dollars. Les dépenses variables ont été légèrement réduites en dépit de l'augmentation du niveau des activités de formation au cours de l'année, mais les dépenses fixes ont augmenté de plus de 11 pour cent.

15. Dans l'augmentation des dépenses fixes est incluse une somme de 1 million de dollars des États-Unis réservée pour l'estimation des dépenses liées au départ de membres du personnel à la retraite en 2007. Traditionnellement, les prestations de cessation de service sont versées à leur échéance grâce à des contributions par répartition au Fonds des indemnités de fin de contrat de l'OIT, comme l'explique la politique comptable énoncée en 2.2(h). Cependant, à la fin de l'année 2006, le Centre a reconnu que le budget fixé pour 2007 était insuffisant pour couvrir les dépenses attendues. Selon l'article 13 du Règlement

---

financier, le Directeur est tenu d'inclure dans le budget les ressources adéquates au versement des charges salariales dues au Fonds des indemnités de fin de contrat de l'OIT. Une augmentation du nombre des départs à la retraite et des licenciements amiables étant attendue en 2007, le Centre a cherché à s'assurer que les ressources budgétaires de 2007 seraient suffisantes pour couvrir des dépenses estimées à quelque 2,5 millions de dollars. Le Centre a constaté que la somme disponible s'élevait à quelque 1,5 million de dollars, ce qui laissait subsister une insuffisance de 1 million de dollars qui a maintenant été compensée.

16. À la clôture de 2006, la réserve générale du Centre présentait un solde supérieur à 9,3 millions de dollars des États-Unis, soit l'équivalent de deux mois de dépenses. Il convient de noter, lorsque l'on examine la santé financière globale du Centre, que les normes comptables du système des Nations Unies n'exigent pas du Centre qu'il prenne en compte dans son état de l'actif et du passif les engagements futurs contractés au cours des opérations. Comme pour d'autres organisations internationales, la dimension de ces engagements continue d'augmenter et demandera une poursuite du financement dans les années à venir. Ces engagements sont essentiellement liés aux congés accumulés (2,4 millions de dollars), aux sommes dues au personnel à la cessation de service (10,7 millions de dollars) et aux prestations d'assurance-maladie après la cessation de service (30,2 millions de dollars). Bien qu'ils aient augmenté de plus de 1,7 million de dollars au cours de l'année 2006, ils n'apparaissent pas dans le compte des recettes et des dépenses. S'ils y figuraient, l'excédent de 1 million de dollars rapporté par le Centre se transformerait en un déficit de 0,7 million de dollars. Le Conseil du Centre et la Direction devraient continuer de prendre soigneusement note de la dimension de ces engagements à long terme lorsqu'ils évaluent l'adéquation de la réserve générale.

### **La préparation des états financiers**

17. Le Centre a assuré la clôture de ses comptes pour 2006 le 11 juillet 2007, soit quelque deux mois et demi plus tard que l'année précédente. Il a fourni à la mi-juillet un ensemble complet d'avant-projets d'états financiers accompagnés des pièces justificatives et les ajustements finals se sont poursuivis jusqu'à la fin septembre. Je considère qu'il y a une marge pour accélérer le calendrier de la production des comptes. Ainsi, et par contraste, l'Organisation internationale du Travail termine son année comptable le 31 décembre et présente des états financiers complets en vue de leur vérification à la fin du mois de mars. Une clôture avancée permettrait à la Direction et au Conseil du Centre d'obtenir plus tôt

---

des assurances sur la situation financière et les résultats d'exploitation du Centre, ce qui donnerait la possibilité de baser les décisions financières sur des informations précises et opportunes.

18. Je considère que le retard accusé par la préparation des avant-projets d'états financiers résulte au moins en partie du fait que le Trésorier est le seul responsable de leur production. Dans mes deux précédents rapports de vérification des comptes, j'ai encouragé le Centre à impliquer un plus grand nombre de membres du personnel dans le processus de préparation. Il est important de noter que la dépendance par rapport au Trésorier signifie que les comptes n'ont subi aucun examen ou contrôle détaillé de l'administration avant d'être soumis à la vérification, et qu'il existe un risque correspondant de dérogations administratives indues et d'insuffisance de responsabilisation. La dépendance par rapport à une seule personne clé présente également des risques en matière de continuité des activités et de plans d'urgence. Je considère qu'une amélioration des arrangements impliquant une moindre dépendance par rapport à une personne clé réduirait les risques, améliorerait la responsabilisation et donnerait davantage d'assurance au Directeur pour assumer ses responsabilités dans le maintien d'un contrôle interne fiable et d'états financiers exacts.

### **Le contrôle financier**

19. Ma méthode de vérification est basée sur l'étude des risques: elle consiste à examiner les principaux systèmes de contrôle financier et économique mis en place au Centre et à concentrer la vérification sur les secteurs dans lesquels je considère qu'il y a un risque d'erreur matérielle dans les états financiers. Il est de la responsabilité de l'administration de veiller à ce que le système de contrôle financier interne assure une protection contre les risques d'irrégularités, de rapports inexacts, de fraude et d'erreur.

20. J'utilise une série de techniques et d'outils de vérification qui aident mes équipes de vérificateurs à cerner les zones présentant des risques potentiels en matière de vérification, et à apprécier si les contrôles essentiels établis par le Centre suffisent à prévenir l'apparition d'inexactitudes matérielles dans les états financiers. Je notifie à l'administration toutes les faiblesses que je relève, ainsi que mes recommandations en vue d'améliorations.

21. Mon analyse a confirmé que dans la plupart des domaines, le Centre dispose d'un cadre de contrôles financiers et administratifs permettant de prévenir et de déceler les erreurs matérielles qui pourraient s'introduire dans les états financiers. Dans un certain nombre de

---

domaines, les risques reconnus n'ont pas été pleinement atténués par les contrôles mis en place par l'administration. J'ai constaté que les points suivants devaient être portés à l'attention de l'administration:

- La préparation d'une information financière régulière de haut niveau aiderait l'encadrement à surveiller les performances financières du Centre;
- Dans le rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers de 2005, j'ai fait part de mes préoccupations relatives aux faiblesses du contrôle budgétaire, dont je considère qu'elles conduisent à des erreurs de programmation et à des défaillances dans le contrôle des coûts. L'examen auquel j'ai procédé en mars 2007 donnait à penser que ces préoccupations n'avaient pas encore pleinement prises en compte et que la préparation d'un budget de haut niveau plus détaillé serait de nature à faciliter les contrôles effectués pendant l'année; enfin,
- Il n'existe pas d'approbation officielle des états de paie mensuels permettant de vérifier l'exactitude des sommes à verser.

22. Le Centre a décidé de passer du dollar des États-Unis à l'euro pour l'établissement de ses rapports financiers à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2008. Il s'agit là d'une mutation complexe qui affecte de nombreux aspects de son activité économique. Je considère qu'un plan global du projet devrait être préparé et approuvé par l'administration en vue de cette mutation.

### **La vérification interne**

23. Dans le rapport du commissaire aux comptes pour 2004, j'ai relevé que la vérification interne n'avait pas été suffisante pour apporter au Directeur du Centre un niveau de certitude approprié concernant le fonctionnement satisfaisant des contrôles internes. La vérification interne a examiné en 2005 l'utilisation de collaborateurs extérieurs par le Centre, et en 2006 des allégations réitérées de mauvaise gestion visant le Centre (voir ci-dessous). La vérification interne a signalé quatre domaines dans lesquels elle considère que le contrôle financier devrait être renforcé et a formulé des recommandations appropriées. J'apprécie l'implication croissante de la vérification interne dans l'examen des opérations financières du Centre pour apporter au Directeur du Centre un niveau de certitude approprié concernant le fonctionnement satisfaisant des contrôles internes.

### **Recommandations:**

**Recommandation 1:** Je recommande que le Centre envisage d'avancer, éventuellement à la fin avril, la date butoir de la production des états financiers annuels; et qu'il implique un plus large éventail de membres du personnel financier dans le processus de préparation des états financiers, afin que le Trésorier puisse étudier et diriger efficacement cette préparation.

**Recommandation 2:** Je recommande que les procédures de contrôle financier interne soient renforcées par:

- la préparation d'une information financière régulière et de haut niveau à l'intention de l'administration;
- le renforcement des contrôles financiers et budgétaires; et
- l'approbation officielle des états de paie en vue de confirmer leur exactitude.

**Recommandation 3:** Je recommande que le passage du dollar des États-Unis à l'euro pour l'établissement des comptes fasse l'objet d'un plan global du projet afin d'en assurer la réussite.

**Recommandation 4:** Je recommande que la couverture assurée par la vérification interne du Centre se poursuive sur une base systématique pour apporter un niveau de certitude approprié concernant le fonctionnement des contrôles internes du Centre.

## **Section 2: L'actualisation du progiciel Oracle Financials**

- *Le système informatique Oracle Financials devait être remplacé ou amélioré. Le Conseil a approuvé un programme d'actualisation de 620 000 dollars des États-Unis;*
- *Une analyse coûts-bénéfices n'a pas été incluse dans la justification économique de l'actualisation du système;*
- *Les processus liés au projet et à la gestion des risques ont indiqué l'existence d'une latitude pour poursuivre l'amélioration;*
- *L'exécution du projet est prévue pour le début de l'année 2008.*

### **Justification économique et approbation du projet**

24. Un fonctionnement efficace des systèmes informatiques est essentiel aux opérations économiques du Centre. Le système informatique comprend une série d'applications: Microsoft Windows, support des fonctions administratives; MAP, qui aide à l'organisation des cours; Oracle Financials, le principal système de paiements et de comptabilité; et une application destinée à établir les états de paie.



- 
25. Le système Oracle Financials est un progiciel auquel le fabricant apporte de temps à autre des mises à jour. Celles-ci peuvent porter sur la correction de défauts dans le fonctionnement du progiciel, ou sur l'introduction de nouvelles caractéristiques et d'une meilleure fonctionnalité. Les organisations les plus prudentes adoptent à intervalles réguliers les patches et les mises à jour qui leur permettent de tirer parti des avantages offerts par ces changements, de respecter les conditions d'attribution de leur licence et de s'assurer un appui continu du fabricant du logiciel utilisé.
26. Le Centre avait choisi de ne pas appliquer tous les patches prévus pour le système depuis son installation le 1<sup>er</sup> avril 2000, et cela en dépit du fait qu'un certain nombre de nouvelles versions aient été commercialisées par Oracle. Il était satisfait du fonctionnement du système et l'administration n'était pas convaincue de la rentabilité des mises à jour. En 2005, Oracle a annoncé que la version d'Oracle Financials utilisée par le Centre cesserait d'être entretenue par l'entreprise après décembre 2006, ce qui imposait la nécessité d'une amélioration ou d'un remplacement du système.
27. Les principales options envisagées par le Centre consistaient à actualiser Oracle Financials ou bien à adopter le système IRIS de l'OIT (qui est également établi sur une plateforme Oracle). En collaboration avec l'OIT, le Centre a relevé des différences notables entre les processus économiques de l'OIT et ceux du Centre; il a constaté que la mise en œuvre d'IRIS était programmée pour avril 2008, et que la fonctionnalité d'IRIS pouvait s'appliquer au mieux dans les domaines de la gestion des ressources humaines et des états de paie. Quelles que puissent être ses relations avec IRIS, le Centre n'en aurait pas moins besoin de trouver un successeur à son système comptable existant.
28. Les justifications économiques présentées au Conseil d'administration en novembre 2006 amenaient à conclure que l'alignement sur les systèmes économiques de l'OIT n'était pas une option viable. La démarche qui a obtenu la préférence consistait à actualiser Oracle, ce qui devait assurer, entre autres avantages:
- l'emploi d'un progiciel plus fiable, mieux intégré et d'une utilisation plus facile;
  - la possibilité de réviser les systèmes actuels en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficacités des processus économiques du Centre;
  - une préparation plus facile des comptes financiers en euros et des paiements bancaires électroniques.

---

L'intention qui présidait à ce choix était que l'actualisation implique un minimum de changements pour les utilisateurs du système.

29. Le coût estimé de l'actualisation, qui s'élevait à 620 000 dollars des États-Unis, a été approuvé par le Conseil. Une fois cette approbation obtenue, le Centre a poursuivi les discussions avec l'OIT sur la perspective à plus long terme d'utiliser certains aspects du système IRIS, dont les modules de gestion des états de paie et des ressources humaines.
30. J'ai observé que le document présenté au Conseil en novembre 2006 ne correspondait pas aux meilleures pratiques en matière d'approbation de projets, telles qu'elles ont été définies dans mon rapport présenté au Conseil d'administration lors de sa réunion de novembre 2004. En particulier, la décision d'actualiser Oracle Financials était basée sur une évaluation d'Oracle par rapport à IRIS, sans l'appui d'une analyse coûts-bénéfices de la ligne de conduite adoptée, ni d'une analyse présentant au Conseil une gamme plus étendue de solutions de substitution.
31. Le Centre a invité sept entrepreneurs à soumissionner pour l'exécution du projet d'actualisation. À l'issue de discussions détaillées sur les obligations et sur l'échéancier, tous se sont retirés, à l'exception d'un seul. Il s'agissait de Confor Age, qui avait déjà travaillé avec le Centre pour la prestation de fonctions d'appui de la gestion de la base de données et pour la mise en place d'un bureau d'assistance destiné aux utilisateurs d'Oracle. En avril 2007, le contrat a été attribué à Confor Age pour une valeur de 610 000 dollars des États-Unis (446 550 euros). La mise en œuvre était prévue pour décembre 2007.

### **La gestion du projet**

32. Une fois que la décision d'actualiser Oracle a été prise, la Direction du Centre a délégué la responsabilité de la mise en œuvre à l'unité des systèmes d'information sur la gestion. Le projet a été géré au jour le jour par un directeur technique de niveau P3. Bien que le rôle de ce dernier n'ait pas fait l'objet d'une définition d'emploi officielle, son travail englobait la gestion des activités du partenaire dans la mise en œuvre du projet; la planification et l'exécution d'un programme d'essais; et la tenue du registre des risques liés au projet.
33. Je relève que le Centre n'a pas adopté un processus normalisé de gestion de projet tel que PRINCE2 (*Projects in Controlled Environments*) ou une solution de substitution. L'adoption d'un cadre de gestion de projet normalisé donne à la Direction l'assurance de

---

l'adoption d'une approche structurée depuis l'engagement du projet jusqu'à son achèvement.

34. La méthode PRINCE2 détermine les domaines qu'ils convient d'appréhender pour favoriser la réussite d'un projet. Ces domaines correspondent aux thèmes clés suivants:

- une justification économique qui soit clairement liée à des résultats définis;
- l'organisation du projet et la structure de sa gestion;
- le plan du projet, établi sur une évaluation des risques;
- l'assurance relative au produit final;
- la gestion du changement.

35. Bien qu'il existe des outils de gestion de projets de substitution, je considère que PRINCE2 constituerait un cadre approprié au suivi des grands projets entrepris par le Centre.

36. L'un des éléments d'une bonne gestion de projets réside dans la reconnaissance et la gestion du risque. Bien qu'un cahier des risques n'ait pas été préparé dans le cadre du lancement et de l'approbation du projet, des mesures ont été prises dans ce sens en juin 2007. Lors de la préparation du présent rapport, le Centre avait entrepris de finaliser la liste des risques clés auxquels le projet était exposé, d'identifier les responsables et de définir des stratégies d'atténuation et de gestion des risques.

37. Je note avec satisfaction les mesures qui ont été prises pour cerner et gérer les risques liés à ce projet. J'ai précédemment recommandé au Conseil du Centre (en novembre 2004) que tous les grands projets soient appuyés par une évaluation des risques détaillée préparée lors de la détermination de la portée du projet. Cette évaluation pourra ensuite informer les décisions de la Direction sur le bien-fondé de la poursuite du projet concerné. Les risques devront être pris en charge par les responsables de leur atténuation et de leur gestion, et le cahier des risques devra être constamment tenu à jour pour refléter les changements intervenus dans ce domaine.

### **Mise en œuvre et coût du projet**

38. La mise en œuvre de l'actualisation était prévue pour décembre 2007. En septembre 2007, des progrès avaient été réalisés dans l'actualisation du système: ses modules avaient été

---

testés et le directeur du projet était assuré de leur bon fonctionnement. Le Centre prévoyait qu'une version pleinement opérationnelle du progiciel serait disponible à la mi-octobre et la formation des utilisateurs devait commencer en novembre. Le fonctionnement optimal du système était prévu pour le début de l'année 2008.

39. Le montant du contrat établi avec Confor Age a été fixé à 610 000 dollars des États-Unis. Outre ce contrat, le Centre a entrepris d'élaborer un ensemble d'éléments de formation destiné aux utilisateurs du système, et essentiellement aux secrétaires des cours. Le coût de l'élaboration de la formation et du temps consacré par le personnel qui y a participé n'a pas été estimé par le Centre, mais la vérification extérieure considère qu'il ne peut être inférieur à 70 000 dollars.
40. Parallèlement à la mise à jour d'Oracle, le Centre a profité de cette occasion pour remplacer les serveurs existants et d'autres équipements centraux. Le coût central du nouvel équipement s'est élevé à quelque 49 000 dollars des États-Unis (37 442 euros). Le Centre estime que le nouveau matériel devrait améliorer l'efficacité du réseau informatique et réduire les coûts – tels que ceux qui sont liés à l'entretien – d'un montant estimé à 133 000 dollars (102 000 euros) sur la période 2008-2010.
41. Le budget approuvé par le Conseil pour cette opération s'élevait à 620 000 dollars des États-Unis, à l'exclusion des frais de personnel, de logement et de formation, ainsi que du coût du remplacement du matériel informatique. J'ai estimé que le coût total de la mise à jour a été de 610 000 dollars des États-Unis, celui du personnel et des dépenses connexes de 70 000 dollars, et celui du matériel informatique de 49 000 dollars, coût dont il faut déduire des économies directes de 133 000 dollars sur une période de trois ans. On obtient donc un coût net de 596 000 dollars.
42. Ma vérification des comptes a confirmé qu'il était nécessaire de prendre des mesures pour mettre à jour ou remplacer le système Oracle Financials. Toutefois, la décision de mise à jour du système existant n'a pas été appuyée par une analyse coûts-bénéfices des solutions de remplacement crédibles, ni par la détermination des gains d'efficacité potentiels.

***Recommandations:***

**Recommandation 5:** J'estime que, dans l'intérêt de la qualité de la gestion et de la gouvernance financières, les décisions relatives aux grands projets devraient être appuyées par des analyses coûts-bénéfices appropriées des lignes de conduite de substitution.

**Recommandation 6:** Je recommande que dans l'avenir, tous les grands projets approuvés par le Conseil soient appuyés par des plans d'exécution établissant le champ d'action du

---

travail et déterminant les rôles et les arrangements en matière de responsabilités prévus pour l'exécution.

**Recommandation 7:** Je recommande que tous les grands projets utilisent un processus de gestion clairement établi, tel que PRINCE2, avec une formation du personnel de gestion du projet appropriée aux besoins.

**Recommandation 8:** Je considère en outre que tous les grands projets devraient bénéficier d'une évaluation détaillée des risques préparée dès leur lancement. La responsabilité des risques devrait être attribuée à ceux qui sont amenés à en assumer la gestion, et ces risques devraient faire l'objet d'examen réguliers et actualisés de manière à refléter les changements intervenus dans leur environnement.

### Section 3: La gestion des risques au Centre

- *Les vérificateurs extérieurs sont tenus d'examiner les risques de fraude et de les notifier au Conseil;*
- *L'unité de vérification interne a enquêté sur des allégations d'irrégularités financières en rapport avec un projet du Centre et conclu que ces allégations n'étaient pas crédibles;*
- *Les faiblesses dans les arrangements de gestion des projets qui ont été décelées lors de l'examen de l'unité de vérification interne exigent l'attention de la Direction.*

43. L'efficacité de l'évaluation et de la gestion des risques, y compris le risque de fraude, est de manière générale un élément important d'une saine gestion financière, ainsi que d'une bonne gouvernance.

44. Le commissaire aux comptes est tenu, conformément aux normes internationales de la vérification des comptes, d'examiner les risques de fraude et la réponse de la Direction aux risques perçus. Il est tenu d'informer le Conseil du Centre lorsqu'il considère que la conception des contrôles relatifs à la fraude demande à être révisée.

45. J'ai procédé à l'examen des risques de fraude en concentrant cet examen sur les risques qui, s'ils devaient survenir, pourraient avoir une incidence notable sur la situation financière rapportée par le Centre. En me fondant sur les enquêtes effectuées les années précédentes

---

auprès du Trésorier et du Directeur de l'administration, j'ai utilisé pour la vérification des comptes un outil de diagnostic structuré destiné à évaluer le risque de fraude. Il a été procédé à des entretiens avec le personnel clé, à l'examen des comptes financiers et à l'analyse de l'information sur la gestion financière.

46. L'examen du commissaire aux comptes a cerné des expositions potentielles aux risques de fraude contre lesquelles le Centre doit se prémunir. La plupart d'entre elles n'auraient pas d'incidence notable sur les rapports financiers du Centre, mais cet examen a cependant permis de discerner quatre domaines dans lesquels la fraude pourrait avoir des incidences notables sur la situation financière du Centre. Il s'agit: de la gestion des recettes; de la passation des marchés; de la mauvaise utilisation des actifs du Centre; et des erreurs affectant les rapports relatifs à la situation financière du Centre. L'examen des contrôles opérationnels dans chacun de ces domaines à risque aggravé n'a fait apparaître aucune présomption de fraude ou de tentative de fraude en 2006.
47. J'ai enquêté auprès du Centre en ce qui concerne la politique utilisée pour signaler et traiter les allégations et les cas de fraude potentiels et avérés. Le Centre m'a informé qu'il reconnaissait l'importance de la protection contre les risques de fraude et que le Règlement financier prévoyait que chacun était habilité à faire part au Directeur, par l'intermédiaire du Trésorier, de toute préoccupation qu'il pouvait avoir en matière de fraude. J'ai cependant constaté que le Centre ne possédait pas des procédures normalisées concernant la manière de traiter les allégations de fraude, et ne favorisait pas la promotion de politiques ou n'entreprenait pas de formation ou d'instruction structurées du personnel afin de le sensibiliser aux risques de fraude; et qu'il n'avait pas davantage recours à des réunions d'information informelles ou autres actions structurées visant à une meilleure sensibilisation à la fraude.
48. Je considère que la réputation du Centre risque de se trouver menacée si aucune mesure suffisante et efficace n'est prise pour enquêter sur les cas de fraude réelle ou alléguée et pour entamer des poursuites. Même si les occurrences de fraude alléguée ou décelée sont rares, le Centre doit, en tant qu'entité économique, disposer d'une politique explicitement opposée à la fraude et d'un plan d'action permettant d'appliquer cette politique en cas de besoin. L'ensemble du personnel doit être sensibilisé aux risques de fraude et aux politiques et procédures du Centre en matière de lutte contre la fraude.

---

## **L'obligation redditionnelle du commissaire aux comptes envers le Conseil du Centre**

49. Aux termes du mandat relatif à la vérification des comptes contenu dans le Règlement financier, je suis tenu de signaler tous les cas de manœuvre frauduleuse ou présumée qui ont été observés (Annexe II du Règlement financier). Un seul cas de cette nature a été porté à mon attention au cours de la vérification que j'ai effectuée.
50. En novembre 2006 a été publié dans la presse italienne le premier d'une série d'articles suggérant l'existence d'irrégularités financières dans l'utilisation des fonds gérés par le Centre. Ces allégations portaient sur un projet financé conjointement par le Fonds social de l'Union européenne et par le ministère italien des Affaires étrangères. Le coût de ce projet, réalisé d'août 2003 à février 2004, était évalué à 4 millions d'euros. Les allégations étaient basées sur des renseignements fournis aux autorités italiennes par un informateur et donnaient à entendre que le projet avait été attribué au Centre sans appel à la concurrence; que le directeur du projet avait reçu une incitation financière à attribuer des contrats à certains fournisseurs; et que le Centre avait dû payer un prix excessif à deux sous-traitants qui travaillaient pour le projet.
51. Le Directeur du Centre a pris ces allégations très au sérieux et a demandé au Bureau de vérification interne et de surveillance du Centre (vérification interne des comptes) d'enquêter et de déterminer s'il existait des éléments de preuve venant corroborer ces allégations. Le service de vérification interne a également entrepris une évaluation de l'adéquation du système de contrôle interne du projet, y compris l'adéquation du suivi et de la surveillance des opérations du projet par la Direction du Centre, ainsi que la mesure dans laquelle étaient respectées les règles et procédures instituées au Centre.
52. L'enquête du service de vérification interne a comporté l'examen des pièces justificatives disponibles sur le projet ainsi que sur d'autres dossiers et a mené des entretiens avec le personnel. Sur la base des éléments disponibles, et en dépit des faiblesses observées, la vérification interne a conclu qu'il était fortement improbable que les allégations formulées contre le Centre concernant la sélection de ce dernier pour la mise en œuvre du projet et le prix prétendument excessif des services soient fondés sur des faits; et la vérification interne en a conclu que ces allégations n'étaient pas crédibles.
53. Le service de vérification interne a également relevé un certain nombre de déficiences dans la gestion du projet:

- 
- bien qu'il ait été inhabituel pour le Centre d'entreprendre un tel projet, eu égard à son ampleur, à son échelle et à la brièveté de sa période de réalisation, aucune analyse des risques formelle et structurée n'a été entreprise pour informer la décision de la Direction quant à la poursuite du projet ou à son rejet;
  - on a pu observer le niveau insuffisant du contrôle et de la surveillance de la gestion des activités liées au projet;
  - dans la gestion du projet, une séparation inadéquate des tâches a laissé trop de responsabilités entre les mains d'une seule personne dans le choix des entreprises appelées à soumissionner et dans l'évaluation de ces soumissions;
  - il n'existait pas d'éléments justificatifs disponibles sur le projet ni sur d'autres dossiers concernant le processus d'identification ou les contrôles exercés pour déterminer la fiabilité et la capacité des 23 entreprises invitées à soumissionner pour les activités de ce projet.

54. En ce qui concerne les déficiences décelées par l'unité de vérification interne dans les processus utilisés par le Centre pour la gestion de ce projet, cette unité a considéré que des enseignements de portée plus générale pouvaient en être tirés pour l'avenir. Cette affaire a donné au Centre une occasion d'améliorer ses systèmes de gouvernance et de contrôle interne, ce qui pourrait aider à réduire les risques futurs d'exposition à la fraude, aux pertes financières et aux préjudices portés à sa réputation. Parmi les domaines dans lesquels la vérification interne a décelé une latitude d'amélioration figurent:

- L'élaboration de politiques concernant la divulgation de conflits - ou de conflits potentiels - d'intérêts (de la part du personnel comme des fournisseurs de biens et de services), la divulgation financière pour des catégories appropriées de fonctionnaires du Centre, l'alerte professionnelle et la lutte contre la fraude. La politique pratiquée par l'OIT en matière d'éthique et de divulgation professionnelle pourrait être adoptée et développée pour être utilisée au Centre;
- L'exécution d'évaluations formelles des risques liés aux propositions de projets de grande ampleur afin de déceler les risques importants pour le Centre et de déterminer toute action d'atténuation des risques dont la nécessité s'imposerait, pour permettre à la Direction de prendre une décision informée d'acceptation ou de rejet de ces propositions;



- 
- L'examen des politiques et procédures de passation de marchés du Centre pour les soumissions importantes, afin de veiller à ce qu'aucun fonctionnaire ne soit à lui seul responsable de tous les aspects d'un processus de passation de marchés;
  - Une documentation adéquate de toutes les étapes du processus de passation de marchés, afin d'assurer transparence et responsabilisation.

55. J'ai examiné le rapport de l'unité de vérification interne, qui a confirmé ma connaissance du projet, de ses contrats et des paiements effectués. Sur la base de cet examen, je suis convaincu que le travail entrepris par la vérification interne constitue une base solide pour ses conclusions et ses recommandations.

56. Les faiblesses décelées par la vérification interne concordent avec les observations soumises au Conseil dans les précédents rapports du commissaire aux comptes. En particulier:

- dans mon rapport sur les comptes de 2003 (examiné par le Conseil du Centre en novembre 2004), j'ai recommandé que toutes les propositions de projets contiennent des informations de base comprenant une évaluation détaillée des risques du projet, son échéancier, les budgets complets analysés par tâche, et la définition des conditions d'établissement des rapports internes et externes;
- dans mon rapport sur les comptes de 2004 (novembre 2005), j'ai recommandé l'établissement d'un processus systématique de gestion des risques incluant l'établissement d'un registre des intérêts (afin d'enregistrer tous les cas d'intérêts financiers potentiellement conflictuels) et de registres de l'hospitalité et des cadeaux (afin d'assurer la transparence lorsque des cadeaux ou une hospitalité sont reçus par des hauts fonctionnaires ou des membres du personnel dans le contexte de leur travail pour le Centre);
- dans mon rapport sur les comptes de 2005 (novembre 2006), j'ai de nouveau recommandé que le Centre envisage l'établissement d'un processus de gestion des risques et l'établissement d'un registre des intérêts et d'un enregistrement des réceptions de cadeaux et d'hospitalité.

57. Au cours des quatre dernières années, j'ai également formulé des commentaires sur la nécessité de renforcer l'apport des services de vérification interne. Le travail entrepris par

---

la vérification interne dans l'enquête sur ce cas précis et la manière dont elle a cerné les secteurs dans lesquels les contrôles peuvent être améliorés, illustrent bien la valeur que peut ajouter à la gestion un examen de vérification interne bien structuré et approfondi portant sur les risques et les faiblesses des contrôles. Ce cas me semble démontrer la nécessité de poursuivre l'amélioration de la gouvernance et de la gestion de projets grâce au renforcement des procédures de gestion d'entreprise.

58. Le Directeur du Centre a accueilli avec satisfaction le rapport de la vérification interne et la confirmation de la non-crédibilité des allégations formulées. Le Centre a fait savoir qu'en relation avec les améliorations du contrôle interne déterminées par la vérification interne, le Directeur prend des mesures pour renforcer les arrangements visant à prévenir la fraude et à mettre en œuvre des garanties efficaces, notamment en ce qui concerne l'élaboration de grands projets, en clarifiant les responsabilités des gestionnaires de programmes dans la prévention et la détection de la fraude; en diffusant des conseils sur l'évaluation des risques liés aux projets et sur la séparation des tâches; en concevant une formation de sensibilisation à la fraude pour les administrateurs et le personnel des projets. Je crois savoir que le programme de réunions d'information destinées au personnel sera exécuté dans les premières semaines de 2008.
59. Il est clair qu'il existe une latitude pour améliorer certains aspects de la gestion et de la gouvernance. Dans l'examen des changements à mettre en œuvre, le Centre et le Conseil prendront en compte le débat général dont les arrangements relatifs à l'amélioration de la gouvernance font actuellement l'objet au sein des Nations Unies. Parmi les questions examinées figurent celles des hauts responsables du cadre de responsabilité, de l'amélioration du cadre éthique et d'une gestion systématique des risques plus efficace. L'examen des arrangements relatifs à la gouvernance commandé par le Directeur fournit au Centre une occasion idéale de réexaminer ses arrangements en matière de gouvernance et de veiller à ce qu'ils répondent aux meilleures pratiques émergentes comme étant appropriés aux activités économiques du Centre.
60. Le Centre m'a fait savoir qu'il avait déjà pris des dispositions relatives aux enquêtes et aux poursuites en matière de fraude (en invoquant l'article XIII du Règlement financier), mis en place un comité chargé de la responsabilisation et un nouveau comité pour la gestion des risques; et rédigé un projet de politique en matière d'éthique administrative.

### ***Recommandations:***

**Recommandation 9:** J'accueille avec satisfaction les mesures qui sont prises et envisagées pour améliorer la gestion des risques et les réponses à leur apporter. J'estime que le Centre devrait en outre prendre des mesures visant à établir une politique de lutte contre la fraude clairement définie et largement diffusée, fondée sur le principe que tous les cas de fraude allégués ou réels feront l'objet d'enquêtes et de mesures appropriées, et que sera prise en considération, lorsque cela sera justifié, la nécessité de soumettre ces cas aux autorités civiles compétentes. Cette politique devra être appuyée par une meilleure information du personnel sur la conduite à tenir dans les cas de fraude avérée ou présumée.

**Recommandation 10:** Le Centre devrait poursuivre son action visant à remédier aux faiblesses décelées par la vérification interne dans le contrôle de la gestion de projets en:

- élaborant et mettant en œuvre des politiques en matière d'éthique et de divulgation financière;
- procédant à des évaluations formelles des risques inhérents à de projets novateurs, exposés aux contentieux ou de dimension importante;
- révisant les politiques et les procédures de passation de marchés; et en
- rappelant aux administrateurs la nécessité de documenter toutes les étapes du processus de passation de marchés, dans un cadre de séparation appropriée des tâches et des responsabilités.

**Recommandation 11:** Le Centre doit renforcer ses procédures de gestion d'entreprise et élaborer un dispositif systématique et efficace de meilleure surveillance des activités économiques par la haute direction. Dans une première étape, il devrait établir un système d'identification et de gestion des risques liés à l'entreprise.

#### Section 4: L'héritage des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2006

- *Le Centre a été utilisé comme village des médias lors des Jeux olympiques et paralympiques de 2006;*
- *Le pavillon U Thant a été rénové aux frais du Comité organisateur, de la Ville de Turin et d'autres bailleurs de fonds;*
- *Une utilisation accrue du Centre pendant la période des Jeux olympiques a généré pour le Centre une valorisation exceptionnelle de quelque 900 000 dollars des États-Unis.*

61. La ville de Turin, dans le Piémont, en Italie, a été choisie par le Comité international olympique pour accueillir les XX<sup>e</sup> Jeux olympiques d'hiver et les VI<sup>e</sup> Jeux paralympiques d'hiver en février et mars 2006. Au titre de contribution à cet événement, le Centre a accepté de faire office de village des médias pendant la durée des Jeux. Eu égard à l'importance du rôle qui lui incombait, des améliorations ont été apportées au campus: la

---

principale a consisté à rénover et à agrandir quatre pavillons (F, G, H et U Thant) en y ajoutant 120 chambres supplémentaires, ainsi que de nouveaux bureaux, une banque, une agence de voyages, un bureau de poste, une infirmerie et un gymnase.

62. La rénovation et l'agrandissement des pavillons ont été directement assumés par le Comité organisateur des Jeux olympiques de Turin. Le Centre a estimé la valeur des travaux entrepris à quelque 17 millions d'euros, soit plus de 22 millions de dollars des États-Unis. Ces dépenses n'ayant pas été directement engagées par le Centre, elles sont consignées dans la note 24 des états financiers.
63. La rénovation et l'agrandissement des infrastructures physiques des pavillons ont été l'occasion du remplacement d'une grande partie des installations et des équipements, y compris les bureaux et les lits. Le coût du mobilier, soit 1,1 million de dollars des États-Unis, a été financé par la Région Piémont, le ministère italien des Affaires étrangères et d'autres bailleurs de fonds. Ces dépenses ont été engagées en 2004 et 2005 et imputées au fonds d'amélioration du campus, qui est intégré dans les états financiers.
64. Pendant la période des Jeux, le Comité organisateur des Jeux olympiques de Turin a versé au Centre 923 000 dollars des États-Unis, correspondant pour l'essentiel à 8 325 nuitées passées au Centre. De plus, d'autres services offerts par le Centre, tels que le restaurant, étaient à la disposition des journalistes. Pour replacer ces chiffres dans leur contexte, il faut rappeler que dans une année normale, le Centre fournit quelque 40 000 nuitées d'hébergement aux participants qui viennent suivre des cours. Les 8 325 nuitées imputables aux Jeux représentent donc une augmentation substantielle des recettes par rapport à la période équivalente des années précédentes.
65. Cette augmentation du taux d'occupation des chambres se reflète dans la contribution de la fonction hôtelière du Centre aux coûts fixes pour 2006. Sur la base des données financières dont dispose le Centre, j'ai estimé que l'impact exercé sur les services hôteliers du Centre a augmenté la contribution aux coûts fixes en 2006 de près de 1,5 million de dollars des États-Unis, soit plus du double de la contribution réalisée les années précédentes (675 000 dollars en 2004 et 550 000 dollars en 2005). Toutefois, l'augmentation de l'excédent net d'exploitation n'a pas été due exclusivement à l'effet des Jeux olympiques: la situation opérationnelle du Centre a également bénéficié d'augmentations des prix et d'une politique visant à augmenter le taux d'occupation des chambres tout au long de l'année. Les incidences financières de ces changements se trouvent résumées dans le tableau 1.

**Tableau 1:** Estimation de la contribution nette aux coûts fixes imputable aux services hôteliers du campus pour les années 2004 à 2006

	2004 Milliers USD	2005 Milliers USD	2006 Milliers USD
<b>Contribution nette aux coûts fixes imputable aux services hôteliers</b>	675	550	1 475

Source: Analyse de la vérification externe des comptes du Centre

66. La rénovation des pavillons devrait provoquer une réduction des dépenses de fonctionnement au cours des prochaines années. À court terme, il ne sera pas nécessaire de prévoir un programme majeur de remplacement du mobilier, ce qui sera une source d'économies. À plus long terme, l'amélioration des caractéristiques techniques des ouvrants réduira le gain de chaleur pendant l'été et la perte de chaleur en hiver, ce qui devrait occasionner une réduction des factures énergétiques, ainsi que du bilan carbone du Centre. Celui-ci m'a informé qu'il n'est actuellement pas possible, pour des raisons techniques, de contrôler la consommation d'énergie de chaque unité du campus. Pour maximiser les possibilités d'amélioration de son efficacité énergétique, le Centre pourrait entreprendre une vérification énergétique et un suivi approprié afin de déterminer les secteurs dans lesquels il existe un potentiel d'économie ou de réduction des dépenses énergétiques. Il pourrait également explorer d'autres possibilités d'amélioration de son efficacité énergétique.

67. L'objectif du Centre n'est pas de fournir un hébergement commercial à des fins lucratives, mais de proposer une formation et un logement accessibles aux participants aux cours. J'ai cherché à déterminer dans quelle mesure l'utilisation du campus comme village des médias avait pu perturber ou déplacer les activités de formation prévues. Le Centre a indiqué que la période des Jeux était tombée à une époque de l'année où le Centre organise traditionnellement un nombre limité de cours sur le campus, et que la période préparatoire aux Jeux avait donné au Centre le temps de réviser le calendrier des cours. De plus, pendant

---

la période des Jeux, l'organisation des cours dispensés sur le terrain - en dehors de Turin - s'est poursuivie normalement et n'a pas subi de perturbation.

68. Sur la base des éléments disponibles et de l'analyse des états financiers, je conclus que les Jeux olympiques d'hiver ont généré pour le Centre un acquis financier durable dans trois domaines essentiels:

- un important programme de rénovation, d'une valeur dépassant les 23,1 millions de dollars des États-Unis, a été exécuté sans incidence financière directe pour le Centre;
- une augmentation du taux d'occupation des chambres au cours de la période olympique a généré une contribution financière à l'excédent enregistré en 2006;
- l'augmentation de la capacité du campus permettra au Centre d'organiser des cours supplémentaires dans l'avenir.

***Recommandations:***

**Recommandation 12:** Le Centre pourrait utilement envisager l'examen et le contrôle de l'utilisation de l'énergie afin de déterminer les possibilités de réduction de la facture énergétique et du bilan carbone du Centre.

## **La suite donnée aux recommandations antérieures**

69. Dans le cadre de mon travail de vérification, j'étudie la mesure dans laquelle la Direction a mis en œuvre et exécuté les recommandations formulées à l'occasion de ma vérification antérieure. Le but de cette démarche est d'informer le Conseil sur les domaines les plus importants auxquels je considère qu'il peut encore être approprié que la Direction continue de porter son attention. Dans mes rapports des années précédentes, j'ai recommandé que le Centre renforce ses mécanismes de responsabilisation en faisant directement rapport au Conseil sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations formulées lors de la vérification des comptes; et je persiste à encourager cette initiative, qui constitue un mécanisme efficace permettant au Conseil de contrôler les réactions du Centre à ces recommandations.

---

70. Un certain nombre de points évoqués dans mon précédent rapport et sur lesquels je considère qu'il est encore approprié d'agir, tels que l'ampleur de la vérification interne, sont évoqués directement et de manière approfondie dans le présent rapport. En ce qui concerne l'impact exercé sur le Centre par l'évolution du système des Nations Unies vers l'adoption des normes comptables internationales du secteur public (IPRS), l'adoption de ces normes devrait fournir à la Direction et au Conseil du Centre des rapports financiers plus complets, utiles et cohérents comme base de responsabilisation et de prise de décisions financières. Je crois savoir que le Centre envisage d'adopter ces normes à partir de 2010.

71. En matière de gouvernance, j'ai recommandé au cours des dernières années l'amélioration et la systématisation des procédures de gestion des risques utilisées par le Centre. Cette année, mon rapport présente deux nouveaux exemples de cas où une gestion systématique des risques aurait pu aider le Centre à mieux gérer ses activités économiques. Je considère que des améliorations s'imposent manifestement en matière de gouvernance, et qu'elles devraient être poursuivies par le Directeur à titre prioritaire.

***Recommandations:***

**Recommandation 13:** Je recommande de nouveau qu'au titre des bonnes pratiques et de la responsabilisation, le Centre fournisse au Conseil une réponse en bonne et due forme, avec le suivi approprié, sur les actions menées pour la mise en œuvre des recommandations contenues dans cette vérification des comptes.

## **Remerciements**

72. Je tiens à exprimer ma gratitude au Directeur, au Trésorier et au personnel du Centre pour la coopération et le concours qu'ils ont accordés à mes collaborateurs lors de cette vérification des comptes.

**SIR JOHN BOURN, CONTRÔLEUR ET VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU ROYAUME-UNI, COMMISSAIRE AUX COMPTES**

## **PORTÉE ET MÉTHODE DE LA VÉRIFICATION**

### **Portée et objectifs de la vérification**

Ma vérification a porté sur l'examen des états financiers du Centre pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2006 conformément au Règlement financier.

Sa finalité principale était de me faire une opinion sur le point de savoir si les dépenses enregistrées en 2006 avaient bien été engagées aux fins approuvées par le Conseil du Centre; si les recettes et les dépenses avaient été correctement réparties et enregistrées conformément au Règlement financier du Centre; et enfin si les états financiers reflétaient fidèlement la situation financière au 31 décembre 2006.

### **Normes de vérification**

Ma vérification des états financiers a été effectuée conformément aux normes comptables internationales. Selon ces normes, je suis tenu de préparer cette vérification de manière à obtenir des assurances suffisantes sur le fait de savoir si les états financiers sont exempts d'inexactitudes matérielles. La Direction du Centre a la responsabilité de préparer les états financiers et j'ai la responsabilité d'exprimer mon opinion sur ces états, sur la base des éléments recueillis au cours de ma vérification.

### **Méthode de vérification**

Cet examen a été mené sur la base de tests au cours desquels tous les secteurs des états financiers ont été soumis à des examens approfondis pratiqués sur les transactions enregistrées. J'ai également entrepris des tests sur les contrôles internes essentiels effectués par le Centre afin de me faire une opinion dans le cadre de ma vérification. Enfin, un examen a été effectué pour vérifier que les états financiers reflétaient avec exactitude la comptabilité du Centre et étaient présentés avec impartialité.

Cette vérification a comporté une étude d'ensemble des procédures comptables du Centre; une évaluation générale des contrôles internes; et enfin les tests portant sur les documents comptables et autres pièces justificatives qui me sont apparus nécessaires dans les conditions données. La finalité première des procédures de ma vérification était de me permettre de me faire une opinion sur les états financiers du Centre: en conséquence, mon travail n'impliquait pas un examen détaillé de tous les aspects des systèmes d'information budgétaire et financière



---

du Centre, et les résultats de cette vérification ne sauraient être considérés comme un exposé exhaustif les concernant.